Procès-verbal de la séance du Conseil Général du 16 décembre 2024 à 20h00

Monsieur Damien Walther, président du Conseil général, ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 10 juin 2024
3. Budget 2025
4. Nomination de l'organe de révision des comptes 2024-2026
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

1. Appel

Sont présents :
Pour le Conseil communal :
Piaget Laurent (LP) Prospero Adrian (AP), Guenot François (FG), Alber Nathanaël (NA), Erb Benoît (BE).
Pour le Conseil général :
Walther Damien, Président (DW), Huguenin-Dumittan Lise (LH), Buchs Gaël (BG), Gyseler Jérôme (JG), Pétremand Fabien (FP), Juvet Philippe (PJ), Buchs Roger (RB), Guillaume Myriam (MG), Brügger Jonathan (JB).
Sont excusés : Fabien Gyseler et René Grandjean.

2. Procès-verbal de la séance du 10 juin 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2025

NA commente une feuille remise à tout le monde avec un graphique qui explique la situation financière de la Commune. L'impôt sur les personnes morales est en augmentation. Comme il y a un décalage, on espère tout de même obtenir les montants prévus au budget, même si la situation économique actuelle n'est pas bonne. Quant aux charges, elles restent stables mis à part le chapitre de l'enseignement.
DW donne lecture des postes du budget 2024. Il n'y a pas de question.
JG donne lecture du rapport de la commission financière qui préavise favorablement le budget 2025.
NA donne lecture de l'arrêté. Il est accepté à l'unanimité.

4. Nomination de l'organe de révision des comptes 2024-2026

NA donne une information relative à l'organe de révision des comptes 2024-2026 selon notre règlement des finances communales. Il propose de continuer avec cet organe de révision étant donné que tout fonctionne bien.
JG donne lecture du rapport de la commission financière qui préavise favorablement l'arrêté relatif à la nomination de l'organe de révision des comptes 2024-2026.
NA donne lecture de l'arrêté. Il est accepté à l'unanimité.

5. Informations du Conseil communal

LP donne les informations suivantes :

- Le Conseil communal organisera une séance publique à fin janvier ou début février pour l'organisation des festivités à l'occasion du bicentenaire de la Commune. Il faut que des habitants du village puissent s'investir. Un montant a été prévu dans le budget des investissements mais rien n'a été décidé.
- Les travaux de la route aux Bolles-du-Vent sont en phase terminale. Les travaux pour la suite débuteront le plus vite possible en fonction de l'hiver que nous aurons cette année. Probablement en mars ou avril. Il se peut qu'il y ait deux équipes dans deux secteurs différents.
- Officiellement, il y aura une classe à la Côte-aux-Fées 1-2-3-4 pour la rentrée 2025-2026.

LP fait un discours de fin d'année et remercie chacun de son implication dans la Commune.

6. Divers

GB désire savoir s'il y aura des travaux sur la route de la Combe aux Mulets? Ce sera réalisé prochainement, mais des travaux moins conséquents qu'aux Bolles-du-Vent. Il n'y aura pas de caisson. Sur le tronçon actuellement en cours, ils ont dû creuser plus profond à cause de la Roche ce qui veut dire que nous aurons moins de frais dans les travaux liés aux conduites.
DW est satisfait qu'une classe soit assurée l'année prochaine. Il demande si le Conseil communal a pu obtenir des garanties pour la suite ? AP explique que cela dépend du nombre d'élèves. Il y a également l'Etat qui peut mettre son veto. Il a été possible de discuter cette année avec les autorités du cercle scolaire de Val-de-Travers.
LP relève que les contacts avec la Commune de VDT sont meilleurs qu'auparavant.
LH s'étonne que le cercle scolaire de Val-de-Travers cherche des locaux mais refuse de venir à La Côte-aux-Fées.
GB relève la complexité des transports depuis les hameaux. LP explique qu'il n'y a jamais eu de transports depuis les hameaux jusqu'à l'école.
DW adresse quelques mots à l'assemblée en relevant qu'il n'y a pas eu d'élections tacites et que les élus l'ont été avec plébiscités une très bonne participation lors des scrutins. Il s'en réjouit. Il remercie le Conseil communal pour son travail ainsi que le Conseil général pour son implication et il présente ses vœux pour la nouvelle année.

Séance levée à 20h45

La Côte-aux-Fées, le 16 décembre 2024/prp

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT : LA SECRETAIRE :

Damien Walther Lise Huguenin-Dumittan